

## POINTS D'INFORMATION DU PRÉSIDENT

Le président du conseil d'administration, monsieur Yves Carignan a tenu à souligner le travail de reconnaissance accomplie par le Conseil des infirmières et des infirmiers (CII) dans le cadre du gala reconnaissance du CII qui a eu lieu le 11 mai 2017. Il a été heureux d'assister à l'événement et de pouvoir transmettre les félicitations des membres du conseil d'administration du CISSS de Laval à tous les récipiendaires et nommés. Il tient à souligner l'importance du travail accompli par le personnel infirmier qui fait la différence au jour le jour auprès des patients.

## POINTS D'INFORMATION DE LA PDG

Madame Caroline Barbir, présidente-directrice générale (PDG), a fait un suivi quant à sa participation au *Forum sur les meilleures pratiques en soutien à domicile*, organisé par le Gouvernement du Québec et qui s'est tenu les 25 et 26 mai dernier. À l'occasion de cet événement, tous les PDG des CISSS et des CIUSSS du Québec ont été appelés à signer les engagements ministériels qui peuvent être consultés [sur le site du Forum](#). Madame Barbir a souligné que l'événement a été très enrichissant et elle invite les personnes concernées par le sujet à regarder les présentations du [Forum par Web diffusion](#).

## Gouvernance et affaires corporatives

### Adoption des valeurs organisationnelles du CISSS de Laval

Le CISSS de Laval a procédé, en 2016, à une consultation massive auprès de ses employés, cadres, médecins et pharmaciens ainsi que des conseils consultatifs afin de recueillir leur opinion sur les valeurs organisationnelles à privilégier au sein de l'organisation.

Le CA adopte les cinq valeurs organisationnelles suivantes :

- **Équité** : Offrir les soins et services qui répondent aux besoins des usagers à l'intérieur des ressources disponibles en considérant tant les besoins individuels que les besoins collectifs en visant la justice distributive.
- **Humanisme** : Valoriser la personne, sa contribution, son implication et sa participation en lui donnant les moyens en ce sens et en l'informant adéquatement.

- **Professionalisme** : Faire preuve de rigueur et mettre à contribution ses compétences dans l'atteinte des objectifs visés.
- **Respect** : Avoir de la considération pour toutes les personnes avec qui nous entrons en relation, peu importe leur différence.
- **Bienveillance** : Avoir du souci pour l'autre, faire preuve d'un engagement personnel envers autrui, avoir une attitude positive et une attention particulière au bien-être.

### Politique relative à la culture et aux mesures de reconnaissance du CISSS de Laval

Le conseil d'administration a adopté une nouvelle politique relative à la culture. Elle s'inspire des meilleures pratiques actuelles. Elle vise à reconnaître les efforts et la contribution de tous dans la prestation de soins et services des clientèles desservies. La reconnaissance est un levier important pour la mobilisation des équipes de travail. Cette politique s'inscrit aussi dans l'implantation et le maintien de la certification d'Entreprise en santé.

Afin de favoriser son implantation ainsi que l'adhésion de tous, une formation obligatoire pour tous les gestionnaires de l'organisation a débuté en mai 2017. Par la suite, pour soutenir sa diffusion et sa promotion, la politique sera animée dans chacune des équipes par les gestionnaires, et ce, d'ici le 30 septembre 2017.

### Finale des Jeux du Québec - Candidature Laval 2020

La Ville de Laval sollicite l'appui du CISSS de Laval dans sa démarche en vue de l'obtention de la Finale des Jeux du Québec qui se tiendra du 17 au 26 juillet 2020.

En cohérence avec les grandes orientations du Plan d'action régional en santé publique, le conseil d'administration a officiellement appuyé la candidature de la Ville de Laval.

## **Qualité, sécurité et performance**

### **Bilan annuel de l'utilisation exceptionnelle des mesures de contrôle**

Le bilan annuel l'utilisation exceptionnelle des mesures de contrôle a été présenté. Conformément à Loi sur les services de santé, le CISSS de Laval possède des politiques et protocoles en lien avec l'utilisation exceptionnelle des mesures de contrôle, mais ses dernières ne sont pas encore harmonisées d'une installation à l'autre. Au cours de la prochaine année, elles le seront dans la perspective de consolider une culture de décontentionnement dans l'ensemble du CISSS de Laval.

Soulignons que des travaux sont en cours, sous la gouverne de la Direction des services multidisciplinaires, conjointement avec la Direction des soins infirmiers, afin d'uniformiser les indicateurs de suivi liés à l'application des mesures de contentions, ce qui permettra d'apprécier les réels changements associées aux nouvelles pratiques.

### **Rapport annuel du comité de gestion des risques**

Les activités de vigie des comités de gestion des risques des différentes installations du CISSS de Laval ont été maintenues au cours de l'année 2016-2017 afin de conserver un système local de surveillance et ainsi assurer la transition vers un comité unique de gestion des risques. Le rapport annuel dresse un bilan des activités 2016-2017 des comités selon leurs quatre principales responsabilités, soit le soutien aux victimes et aux proches, la surveillance des événements indésirables, le suivi des événements significatifs et sentinelles et les rapports d'investigation du Bureau du coroner.

### **Lettre d'Agrément Canada**

Dans le cadre des suivis de la visite d'agrément de l'automne 2015, le CISSS de Laval a reçu, le 7 avril dernier, une lettre d'Agrément Canada et du Conseil québécois d'agrément, qui a été déposée au conseil d'administration. Cette correspondance nous informe que le Comité d'approbation du type d'agrément confirme que l'établissement respecte les exigences en matière de suivi, et que le plan d'amélioration de la qualité du rendement est conforme aux exigences qui ont fait l'objet d'une évaluation.

## **Affaires cliniques**

### **Transfert de la clientèle ambulatoire en santé mentale vers Laval**

Pendant plus de 35 ans, l'Hôpital en santé mentale Albert-Prévost du CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal a offert des services hospitaliers et des services ambulatoires spécialisés en santé mentale aux adultes résidant dans le secteur ouest de Laval. Récemment, une entente est intervenue entre le CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal et le CISSS de Laval en vue de rapatrier à Laval les usagers qui recevaient des services ambulatoires en santé mentale.

Les activités de transfert ont débuté le 13 mars dernier.

### **Continuum résidentiel de la DI-TSA et DP**

En 2016-2017, la direction a procédé à une revue de sa vision de son continuum résidentiel. Cette nouvelle vision repose sur les orientations ministérielles et tient compte des services à offrir aux personnes vivant avec une déficience intellectuelle (DI), un trouble du spectre de l'autisme (TSA) ou une déficience physique (DP) et à leurs proches. Elle vise le développement de l'auto-détermination de la personne et de son inclusion sociale. Elle inclut tant les services spécifiques comme le soutien à domicile, les services spécialisés liés à l'hébergement, les appartements supervisés, le centre d'expertise et la Résidence Louise-Vachon. Les travaux ont aussi permis d'identifier les ressources qui devront être déployées au cours des prochaines années. Comme l'implantation de cette nouvelle vision peut solliciter des questionnements chez les usagers et leurs proches, un plan de communication a été préparé afin de diffuser cette nouvelle vision à toutes les parties prenantes.

## **AFFAIRES FINANCIÈRES, MATÉRIELLES, IMMOBILIÈRES ET INFORMATIONNELLES**

### **Financement des organismes communautaires**

Pour l'exercice 2017-2018, une enveloppe budgétaire totalisant 22 847 087 \$ a été adoptée afin d'assurer le financement des organismes communautaires. Cette année, 19 652 050 \$ seront attribués aux organismes communautaires qui œuvrent en appui à la mission globale et en entente de service ou particulière. Pour les organismes de type OSBL (organisme sans but lucratif) qui œuvrent en santé et services sociaux, c'est 3 195 037 \$ qui seront disponibles. Un montant de réserve de 591 191 \$ se détaillant ainsi est également prévu :

- Réserve pour dépannage, projets ponctuels, formation, maintien des activités : 58 566 \$
- Réserve (sécurité alimentaire, jeu pathologique et autres activités régionales) : 532 625 \$

L'enveloppe régionale 2017-2018, qui est fournie par le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), a été ajustée et indexée d'un taux de croissance de 0,7 % par rapport à l'enveloppe 2016-2017, selon les critères du MSSS.

## PÉRIODE DE QUESTIONS

### Santé psychologique

« Quels engagements prendra le conseil d'administration afin que des actions concrètes soient mises de l'avant mais aussi que l'employeur reconnaisse la validité des résultats obtenus afin que l'emphase soit mise sur la santé psychologique de nos membres dans le cadre des transformations actuellement en cours? », a demandé madame Caroline Simoneau, responsable politique de l'Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux (APTS).

À la lumière des résultats du premier sondage qui avaient été présentés par l'APTS au conseil d'administration l'hiver dernier, la présidente-directrice générale a informé madame Simoneau et les membres du conseil qu'elle a eu des discussions avec madame Julie Lamarche, directrice des ressources humaines, des communications et des affaires juridiques, quant à l'importance de prendre des actions afin que des mesures concrètes soient implantées. En ce sens, des travaux sont déjà amorcés avec le comité des relations de travail. Le déploiement du programme Entreprise en santé viendra aussi agir sur la qualité de vie au travail. De plus, plusieurs actions sont prévues dans le cadre de la Politique relative à la culture et aux mesures de reconnaissance du CISSS de Laval qui a été adoptée par le conseil d'administration. Madame Barbir a réaffirmé l'importance que la direction accorde à ce dossier.

### Préoccupations des équipes 0-4 ans, jeunes en difficulté 5-12 ans et 13-17 ans

« Quand pourrions-nous enfin obtenir de notre employeur des actions concrètes pour rétablir la situation, nous offrir un climat de travail sain, l'arrêt immédiat des assignations automatiques, l'évaluation de notre performance que par les statistiques saisies dans le I-CLSC, des locaux préservant la confidentialité de notre clientèle dans les écoles, des outils de travail informatisés nous donnant accès à distance au système informatique ce qui nous permettrait d'offrir à la clientèle une pratique professionnelle de qualité tout en assurant une meilleure accessibilité, et ce, dans un cadre de pratique conforme à nos obligations déontologiques? », a questionné madame Josée Blanchard, présidente de l'APTS.

Madame Barbir a répondu avoir pris connaissance des besoins exprimés par le syndicat et les employés qu'il représente. Des discussions avec madame Julie Vaillancourt, directrice du programme jeunesse, ont eu lieu et les besoins seront identifiés selon des critères convenus entre les parties prenantes. Ce bilan permettra de planifier les investissements qui devront être faits au cours des prochains mois afin que le CISSS de Laval puisse fournir à ses employés, principalement ceux qui ont à se déplacer et à travailler à l'extérieur de leur port d'attache principal, les outils de travail adaptés à leurs tâches et à leur fonction.

---

### PROCHAINE ASSEMBLÉE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CISSS DE LAVAL

Le jeudi 21 septembre 2017, à 19 h, à l'Hôpital  
de la Cité-de-la-Santé, auditorium Réal-Dubord.

---

Le bulletin Le Lien avec le CA est une réalisation du Service des communications et des relations publiques du Centre intégré de santé et de services sociaux de Laval.

N.B. La version PDF du bulletin est disponible sur l'intranet régional ([ciSSLaval.intranet.reg13.rtss.qc.ca](http://ciSSLaval.intranet.reg13.rtss.qc.ca))